n° 18 - avril 2015

Le magazine de la commune

JARNY MAG

VIE CITOYENNE 6

Le Vietnam au cœur

DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE 7

Au service des citoyens

SOCIAL 8

Aide au permis de conduire : *"C'est bien pour les jeunes comme moi"*

ILS FONT JARNY 10

Le Bras Frères : l'excellence

DOSSIER 12

BUDGET 2015

15ème année sans augmentation des taux : Maîtrise et anticipation

AGENDA d'avril à juin 2015
DES MANIFESTATIONS ASSOCIATIVES PUBLIQUES A JARNY*

AVRIL

MARDI 21
collecte de sang par l'Amicale des donneurs de sang bénévoles - centre Jules Romains de 15h30 à 19h

JEUDI 30
thé dansant de l'ARPA - centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

MAI

SAMEDI 2
"50 ans de volley ball à Jarny" organisé par l'USJ Volley à partir de 14h, salle Auguste Delaune et salle Jean Lurçat

JEUDI 7
loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h

VENDREDI 8
repas dansant AJAC-AFN au centre Jules Romains à 11h30

DIMANCHE 10
loto organisé par l'association de parents d'élèves Baobab, salle Jean Lurçat

DIMANCHE 10
concert de l'Harmonie municipale de Jarny à la kermesse paroissiale à 15h

JEUDI 14
vide-greniers organisé par Les Calinours dans les rues de Droitaumont

DIMANCHE 17
brocante de l'école Yvonne Imbert, place Leclerc

JEUDI 21
thé dansant de l'ARPA au centre Jules Romains de 14h30 à 18h30

JEUDI 28
belote des amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30

DIMANCHE 31
loto de l'association de parents d'élèves Mon école, mon avenir à la salle Jean Lurçat

JUIN

JEUDI 4
loto-goûter de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 18h

SAMEDI 6
"nuit du volley" organisée par l'USJ Volley à la salle Auguste Delaune à partir de 18h

SAMEDI 6
Concert de la chorale "Les Mômes" dirigé par Bernard Joyeux à l'EGP à 20h30

DIMANCHE 7
braderie organisée par l'association "J'achète dans le Jarnisy" au centre-ville

DIMANCHE 7
repas champêtre AJAC-AFN au Parc Jarny Ciné à 11h30

SAMEDI 13
gala de danse de la MJC à l'EGP à partir de 14h

JEUDI 18
belote des amicalistes de l'ARPA au centre Jules Romains de 13h30 à 17h30

SAMEDI 20
Fête de la musique organisée par l'association Le Patural Joly, Impasse des Epinettes de 18h à 22h

DIMANCHE 21
vide-greniers organisé par l'association Le Patural Joly dans le quartier du Patural Joly de 8h à 18h

DIMANCHE 28
pique-nique de l'amitié organisé par les comités de quartier à Moncel

** Ces informations proviennent des associations elles-mêmes, soit extraites des "fiches associations" adressées annuellement par le service Communication/Culture/Vie citoyenne, soit suite aux réservations de la salle Jean Lurçat auprès du service Accueil. La responsabilité de la Mairie n'est donc pas engagée en cas de manque, d'annulation, d'erreur ou de défaut de transmission des informations.*

MAIRIE DE JARNY
Place Paul Mennegand ▪ BP19 ▪ 54801 Jarny cedex
Tél: 03 82 33 14 54 ▪ **Fax:** 03 82 33 68 76
site Internet: http://www.jarny.fr

JARNY **MAG** - n° 18 - avril 2015 ▪ **Directeur de la publication:** Jacky Zanardo
Suivi de réalisation: service communication, Ville de Jarny ▪ **Crédit photo** : Ville de Jarny
Conception & réalisation : anagram - 54000 **Imprimé par :** Digit'Offset - Marly à 4400 exemplaires sur papier recyclé

Jacky Zanardo
Maire de Jarny
Président de la CCJ

Prendre date

Notre situation financière est saine. Le compte administratif 2014 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 625 701 €. Au dernier conseil municipal sur le budget 2015 de la commune, j'avais insisté pour que l'on prenne date. En effet, nous allons subir une dégradation de nos finances dans les prochaines années, en raison d'un véritable étranglement financier piloté par l'Etat.

Depuis que je suis maire, nous avons toujours géré rigoureusement les finances municipales. Depuis 2001, les dépenses totales de la commune de Jarny n'ont augmenté que de 0,4 % par an en 13 ans. C'est dire combien nous avons été très attentifs à la dépense. Les économies ainsi réalisées ont permis de développer une politique d'investissement qui a conduit à la transformation de Jarny en une ville belle et attractive. Cet investissement a aussi permis de préserver et de créer de l'emploi, notamment dans le secteur des bâtiments et travaux publics.

Aujourd'hui, avec cette baisse brutale des dotations de l'Etat, le gouvernement applique une politique d'austérité qui aura des répercussions indéniables sur le niveau de service public rendu à la population mais également sur le niveau des travaux réalisés à Jarny. C'est pourquoi, j'ai soutenu les entreprises du B.T.P. lors de leur mouvement de protestation contre cette baisse drastique des aides aux collectivités. Cette décision est néfaste pour l'entreprise et pour l'emploi puisque les collectivités assurent 71% de l'investissement public ; c'est dire combien leur rôle est important.

Votre Municipalité a donc eu raison, avec 16 000 autres communes et intercommunalités, de voter en conseil municipal la motion de l'Association des Maires de France contre cette politique. Je remercie les centaines de Jarnysiens qui ont signé la pétition municipale. Ils ont ainsi marqué leur soutien à l'action municipale et leur refus des baisses de dotations, synonymes d'affaiblissement du service public.

Entre les cadeaux fiscaux aux grandes entreprises (30 milliards d'exonération de cotisations sociales, 10 milliards au titre du CICE - Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi, 900 millions de réduction d'impôts avec la loi Macron…), la fraude fiscale (estimée à 50 milliards d'euros) et l'évasion fiscale (60 à 80 milliards d'euros par an de perte pour l'Etat français), le moins que l'on puisse dire, c'est que la France a de l'argent ! Mais il est à chercher ailleurs que dans "la poche" des contribuables ou dans "les caisses" des collectivités locales.

Le vrai courage est là. Le combat n'est pas terminé. Nous comptons sur vous.

Le budget participatif 2015 adopté

Le 25 février dernier, une cinquantaine de Jarnysiens s'est glissée, le temps d'une soirée, dans la peau des élus municipaux pour déterminer les aménagements de voirie, de sécurité et de cadre vie à réaliser dans les quartiers cette année. Ce processus démocratique permet aux habitants de décider de l'affectation d'une partie des fonds communaux et de les sensibiliser au fonctionnement d'une commune et à ses contraintes budgétaires.

La somme dédiée au budget participatif s'élève à 200 000 € soit 5,2 % de notre budget d'investissement. Depuis l'instauration de ce dispositif en 2009, environ 1,5 millions d'euros y ont été consacrés.

Le budget participatif est articulé autour de 3 phases :

- la concertation qui a eu lieu à l'automne via un questionnaire publié dans Jarny Mag, mis en ligne sur notre site Internet et disponible dans divers lieux publics, via les assemblées générales des quartiers et enfin par le biais des comités de quartier
- l'étude de faisabilité technique et financière de chaque doléance, soit 2 mois de travail pour les services municipaux
- et enfin, l'arbitrage qui a fait l'objet de la réunion publique du 25 février.

Durant cette soirée, 58 propositions de travaux ont été soumises au choix des Jarnysiens. A l'issue des votes à bulletins secrets, 22 propositions ont été retenues pour un montant de 198 770 €.

PROPOSITIONS RETENUES AU BUDGET PARTICIPATIF 2015

Propositions concernant : VOIRIE | SECURITÉ | CADRE DE VIE

LIEUX	PROPOSITION TRAVAUX	COÛT TTC
LOTISSEMENTS (50 050 €)		
rue Karl Marx	création d'un avaloir	5 000 €
rue Erckmann Chatrian/place Leclerc (n°5, 7, 9, 11)	réfection du trottoir, changement avaloir	14 000 €
n°7 et 9 rue du 11 novembre	traçage d'un passage piéton et création de 2 abaissés de trottoir de part et d'autre	4 700 €
rue Gounod (entre les rues Mozart/Albert 1er)	réfection du trottoir côté impair, création de 2 abaissés de trottoir	25 500 €
rue Diderot	mise en place d'un stationnement alterné pour libérer un trottoir et pose de panneaux de signalisation	850 €

LIEUX	PROPOSITION TRAVAUX	COÛT TTC
CENTRE GARE (46 320 €)		
rue de la Commune de Paris	réfection du trottoir et remplacement des bordures existantes	15 000 €
rue Mozart	création d'un abaissé de trottoir, déplacement des bordures et poteaux existants	6 000 €
quartier Gare	création d'une aire de jeux sur l'îlot central des cités du Grand Breuil	14 000 €
rue Clément Humbert	aménagement d'un refuge pour bus, suppression de 2 places de stationnement	800 €
stade Delaune, grillage côté salle Rousseau	plantation d'une haie d'eleagnus sur 130 m linéaires	1 400 €
rue Curie	réfection du trottoir côté pair	8 500 €
rue de Tribieux	remplacement du panneau de direction actuel par un panneau plus grand	120 €
Marcaires	pose d'une corbeille	500 €
MOULINELLE (52 300 €)		
école Marcel Pagnol	aménagement d'un préau	18 000 €
route de Tichémont (n°6 et 8)	création d'un trottoir	6 500 €
rue des Tilleuls (partie centrale)	réfection de l'axe de la chaussée	11 300 €
rue des Ormes (côté Giraumont)	réfection du trottoir côté pair, création d'un abaissé de trottoir à l'intersection de la rue Ste Jeanne d'Arc	16 500 €
DROITAUMONT (52 300 €)		
rue des Ecoles	création d'une sortie pour les enfants rue des Ecoles avec la pose d'un portail, la création d'un cheminement et l'aménagement d'un arrêt de bus	6 000 €
rue du Bois du Four (à partir de la rue de la Chapelle)	réfection du chemin piétonnier et mise aux normes pour personnes à mobilité réduite	14 500 €
haut rue de Milan, prolongement rue de Rome	réfection de la chaussée	4 600 €
avenue Wilson	changement de 5 branchements en plomb	16 500 €
avenue Wilson	réfection du trottoir du n°51 au n°59, création de 4 fosses à arbre	8 500 €

Le Vietnam au cœur

Du 8 au 31 août 2014, six compagnons des Scouts et Guides de France (quatre filles et deux garçons âgés de 19 à 21 ans) ont participé à la construction de deux maisons dans un village au Vietnam. Lisa Pluntz, future éducatrice spécialisée, retrace cette expérience qui les marquera tous, à n'en pas douter.

Pour plusieurs des générations précédentes à celle de Lisa et de ses compagnons, le Vietnam a souvent été au coeur de l'engagement militant. A l'époque, c'était contre la guerre qui écrasait ce pauvre peuple sous des tapis de bombes américaines au napalm. Ce pays d'Asie du Sud-Est, ancienne colonie française à l'est de la péninsule indochinoise, compte près de 90 millions d'habitants du nord au sud, d'Hanoï à Saigon devenue Hô Chi-Minh-Ville.

SOLIDARITÉ

Les difficultés de toutes sortes accablent ce peuple fier, c'est pourquoi toutes les manifestations de solidarité sont particulièrement bien venues. Pour Lisa, le contact a été pris par internet : *"c'est de cette façon que nous avons connu l'association "les enfants du dragon" qui nous a informés du programme mis en oeuvre pour venir en aide aux populations les plus démunies. Nous avons choisi de donner un coup de main à la construction de maisons et nous y sommes allés."* Il convient de souligner que l'opportunité offerte par le Fonds d'Initiatives Citoyennes a été saisie par ces jeunes pour envisager l'élaboration de ce projet comprenant la participation à la construction de maisons pour deux familles particulièrement pauvres et une animation à l'orphelinat Truyen Tin dans la banlieue Ouest d'Hô Chi Minh. Lisa précise encore que *"ce projet s'est inscrit dans une collaboration avec l'association "les enfants du dragon" qui a conservé la maîtrise de l'opération. Nous étions là pour travailler et apporter quelques moyens financiers."* Après un vol Francfort-Dubaï et Dubaï- Hô Chi-Minh-Ville, *"on nous a accueillis à l'aéroport et conduits à notre hôtel où le programme de notre séjour nous a été détaillé"* indique Lisa avant d'ajouter que *"le lendemain, nous avons roulé 3 heures dans des conditions un peu chaotiques. La circulation, c'était un peu le bazard."* Le voyage a été aussi l'occasion de faire passer des consignes *"et donner des explications sur les usages et coutumes des villageois au milieu desquels nous allions vivre."*

URGENCE

A leur arrivée, les scouts sont présentés aux familles pour lesquelles ils allaient travailler. L'association a établi son choix sur deux familles particulièrement fragilisées et décidé que leurs maisons devaient être construites d'urgence. Lisa situe les conditions de réalisation de ce chantier. *"Pour chaque maison, il fallait environ 1 200 € d'achat de matériel. Pour celles que nous avions à construire, nous avons apporté le double et pour travailler, il y avait 6 ouvriers professionnels et nous 6, venus de France pour aider. Je peux dire que nous y avons mis tout notre coeur d'autant que le rythme de travail était soutenu et la chaleur tropicale particulièrement étouffante. Les deux maisons ont été construites pendant notre séjour et cela a représenté un véritable progrès pour ces familles."* Quand pour diverses raisons, le chantier était bloqué, *"on jouait avec les gosses du village"* se rappelle Lisa qui garde un excellent souvenir de son séjour, *"on travaillait 6 heures par jour et on logeait chez l'habitant qui nous offrait à manger. Ils n'avaient pas grand chose, du riz et un peu de viande, mais c'était vraiment bon et on a appris à se servir de baguettes."*

HUMANITÉ ET FRATERNITÉ

Au moment du départ, échange de cadeaux et fête avec les habitants ont marqué la conclusion de cette belle expérience d'humanité et de fraternité entre les jeunes et les habitants d'un petit village près du Laos, du Cambodge, de Thaïlande et de Chine, pays voisins du Vietnam. Lisa, à qui, comme à ses compagnons, la précarité de la vie des habitants du village n'a pas échappé, veut surtout retenir que *"si nos niveaux de vie sont difficilement comparables, je ne suis pas sûre que ce critère suffise à apprécier la réalité de la vie. J'ai cru sentir qu'ils étaient quand même heureux."* Au retour, comme il restait un peu d'argent, Lisa, Nathalie, Julie, Marion, Gauthier et Jérémie ont fait un don pour l'orphelinat du village. Et depuis, Lisa indique que le lien n'est pas rompu : *"on reste en contact grâce à Facebook."* ■

Au service des citoyens

Un label national est décerné chaque année par l'association Villes Internet aux collectivités (villages, villes et intercommunalités), qui, dans leur mission de service public, mettent en œuvre une politique internet et numérique.

Alain Lafond, conseiller municipal délégué au développement numérique, fait le point de la mission qu'il conduit au nom de la municipalité, et de la reconnaissance nationale, se traduisant par l'obtention de 2 arobases d'un coup.

"Ce label national permet à la collectivité locale d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un internet citoyen à la disposition des habitants. L'implication de la collectivité est mesurée par un nombre d'arobases, compris entre une (@) et cinq (@@@@@), décerné chaque année lors d'une cérémonie officielle de remise et qu'elle appose sur des panneaux d'entrée de ville. Jarny, qui n'en avait pas encore, en a obtenu deux. Pour un premier examen, c'est plutôt flatteur" souligne avec fierté le conseiller délégué.

Le label est décerné par un jury jugeant la qualité de la diffusion sociale des technologies de l'information et de la communication (TIC), internet en particulier. Il est composé d'universitaires, de professionnels des médias, de représentants des ministères et des entreprises publiques, des associations du monde d'internet et des acteurs économiques.

Alain Lafond souligne le sérieux d'une évaluation consignée dans un dossier très détaillé et ne souffrant d'aucune approximation : *"il faut donner des preuves concrètes des actions entreprises et les résultats enregistrés. La réalisation du dossier nous a occupés tout l'été afin de soigneusement répondre aux questions posées et remplir toutes les étapes de l'enquête."*

Concrètement, cela concerne les ateliers pour les personnes âgées, l'installation de tableaux blancs interactifs dans les écoles primaires, l'équipement de la salle spécialisée à l'Espace Concordia et de la médiathèque, le portail du site de la commune ou encore le remplacement du serveur de la mairie et d'une grande partie du parc des ordinateurs de la commune. En terme d'investissement, Alain Lafond énumère *"les 33 000 € dans le primaire auxquels se sont ajoutés 14 000 euros pour le serveur et environ 10 000 € de matériel pour la mairie, les services techniques et l'école de musique. 2014 a donc été une grosse année et ces investissements ne sont plus à faire en 2015."*

De plus, *"les logiciels métiers de la commune doivent être mis à jour, ce qui provoque parfois une relative perturbation, notamment dans la modernisation du service de l'Etat Civil."*

Comme on l'imagine, toute la démarche appelle *"une grosse opération de formation du personnel, puisque le but est d'optimiser et de moderniser les services rendus aux citoyens, sur la base d'une enveloppe de 10 000 € cette année."*

Quant aux chantiers en cours, Alain Lafond récapitule les objectifs municipaux, à savoir *"l'informatisation des écoles maternelles avec la formation des enseignants comme celle des élèves, grâce à des outils adaptés. La tâche est exaltante car à Jarny nous partons de zéro. Nous avons tenu deux réunions de concertation et d'information avec les directrices des cinq maternelles et l'Inspection académique. La première réunion a été destinée à la définition des souhaits des enseignants et la recherche d'un ajustement avec le budget disponible. La décision d'organiser de petits ateliers de 6 à 8 enfants a pour conséquence d'équiper chaque école de 6 ordinateurs portables avec un serveur et une imprimante. La seconde réunion a enregistré la demande des chefs d'établissement de disposer de tablettes transformables adaptées à la maternelle. Nous recherchons maintenant les bases d'un compromis qui concilie les moyens financiers disponibles en gardant l'idée qui est intéressante."*

"Moyens financiers disponibles", voilà le cadre dans lequel chacun doit s'inscrire puisque la municipalité recherche toutes les possibilités d'économies car les restrictions gouvernementales en matière d'aides sont très contraignantes. Alain Lafond annonce la couleur : *"nous voulons réduire de 30% la dépense de copies et d'impression. Cela va se traduire par le remplacement des imprimantes par un copieur par zone, voire supprimer les imprimantes individuelles. Concrètement, l'objectif est de remplacer les quelques 15 imprimantes et 3 copieurs actuels par 4 copieurs".*

Alain Lafond insiste pour dire que *"cela n'entraînera pas une diminution des services rendus et des capacités de travail des employés. Nous allons poursuivre la rationalisation de nos outils, comme par exemple les copieurs dans les écoles, ce qui représente 8 sites à informatiser, en réexaminant les offres de nos prestataires et leurs prix qui sont loin d'être uniformes. Tout cela participe à la constitution de notre dossier pour une "Arobase" supplémentaire. J'ajoute que notre volonté n'est pas de moderniser pour moderniser, mais qu'elle témoigne de notre démarche en faveur du développement durable, une démarche éco-responsable."* ■

Aide au permis de conduire : *"C'est bien pour les jeunes comme moi"*

Comment faire quand on a 18 ans, que l'on recherche un emploi, en étant cloué sur place faute de pouvoir se déplacer ? Avoir une formation c'est bien et posséder le permis de conduire, ça peut aider. David Mathelin, titulaire d'un CAP en mécanique auto, remplissait les critères établis par la municipalité pour bénéficier de l'aide spécifique mise en place. Rencontre.

"Quand j'ai eu mon CAP, je me suis dit : maintenant il faut passer le permis, parce que je savais bien que je devrais chercher du travail au-delà de Jarny." David résume on ne peut mieux la difficulté que de nombreux jeunes doivent résoudre. Pour l'essentiel, ils sont de milieu populaire et les parents peuvent difficilement financer le coût du permis d'environ 1 200 €, pourtant indispensable pour une recherche géographiquement élargie d'un emploi.

Consciente de ce dilemme, la municipalité a décidé, comme l'indique Catherine Guillon adjointe au maire, "d'accorder une aide de 300 € à 10 jeunes de Jarny à partir de critères précis à savoir : être âgé de 18 et 25 ans, vivre à Jarny depuis au moins 3 mois, justifier d'une activité professionnelle ou d'une formation, être inscrit dans une auto-école de Jarny et avoir avancé au moins 300 € auprès de celle-ci. Enfin, le bénéficiaire doit passer son permis pour la première fois et donc ne pas avoir été sous le coup d'une suppression. Pour financer cette aide sociale facultative, nous avons augmenté notre budget.

La Mission locale de Briey est partenaire de la mesure sociale mise en oeuvre en participant, pour sa part,à hauteur de 750 € maximum. C'est d'ailleurs à la Mission Locale que le formulaire administratif est à retirer par les candidats ou, pour les jeunes en activité, auprès du Centre Intercommunal d'Action Sociale à l'Espace Gilbert Schwartz de Jarny.

Composée de Catherine Guillon pour la municipalité, du directeur du Centre Intercommunal d'Action Sociale, d'un travailleur social et d'un représentant de la Mission Locale, une commission délibère tous les deux mois environ et donne son avis sur les dossiers déposés.

David Mathelin a franchi avec succès cette étape déterminante et bénéficie donc de l'aide appréciable. "C'est bien pour les jeunes comme moi, parce que le permis c'est cher !"

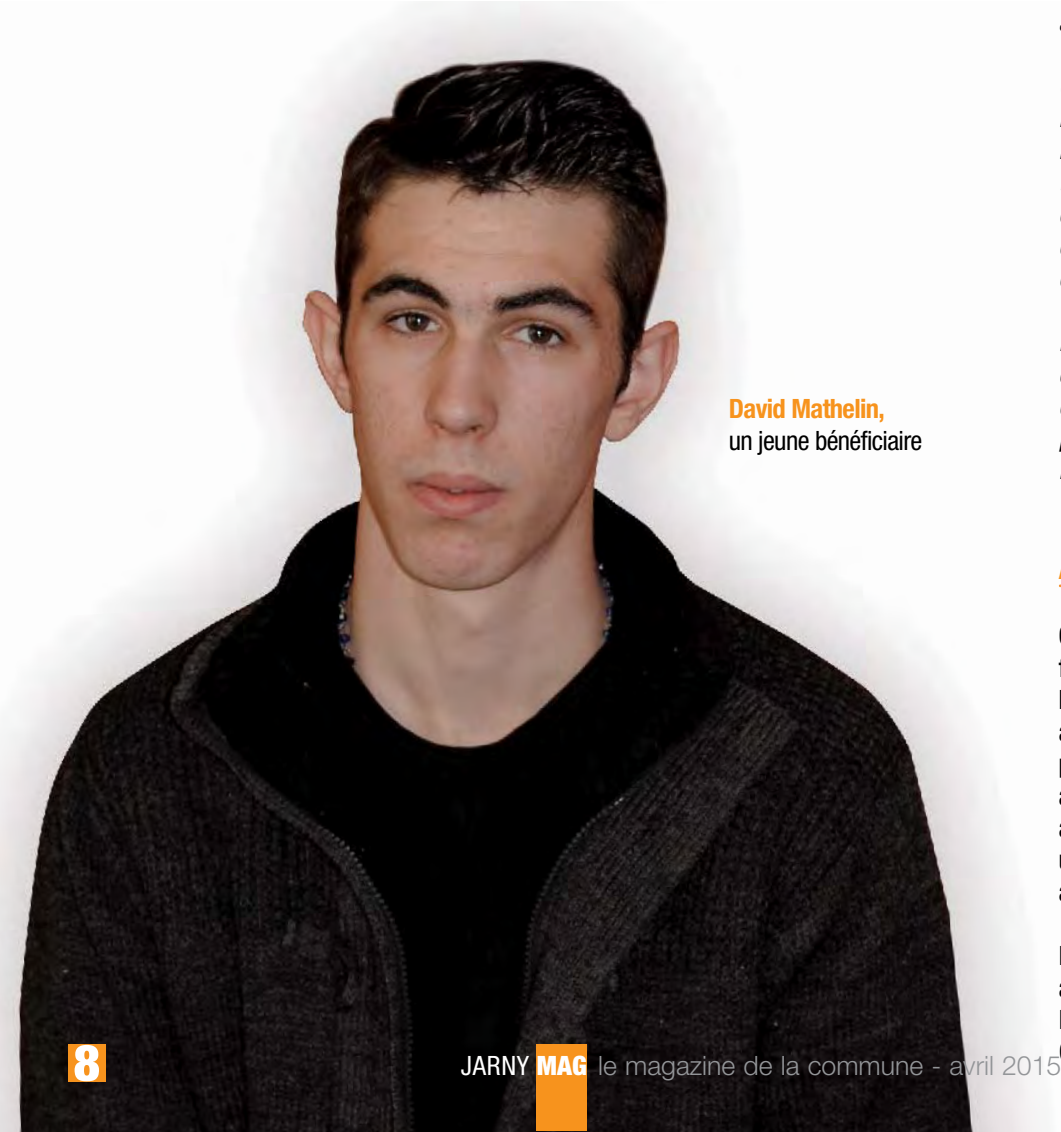

David Mathelin, un jeune bénéficiaire

AIDE SOCIALE FACULTATIVE

C'est à la commune que revient de financer l'aide sociale facultative. Pour Jarny, le budget prévoit cette année 5 000 € de plus, puisqu'il passe de 15 000 à 20 000 €. Cette augmentation est répartie entre l'aide au permis de conduire (3 000 €) et une augmentation de l'aide alimentaire (2 000 €).

Revenant sur la réflexion qui a présidé à la décision d'aider les jeunes à passer leur permis de conduire, Catherine Guillon rappelle que la municipalité *"a*

pris en compte une réalité dont elle a depuis longtemps conscience, à savoir que le faible niveau scolaire de certains nécessitait une aide non seulement financière mais inséparablement dans l'apprentissage du code lui-même. C'est ainsi que nous avons sollicité des retraités comme parrains proposés aux candidats par la Mission Locale. Quant aux trois auto-écoles de Jarny, que nous avons rencontrées, c'est à un bon partenariat auquel nous avons abouti, puisque en plus de la prise en compte de la situation de ces jeunes, 2 heures gratuites de conduite sont ajoutées à leur quota."

Autrement dit, les inégalités sont sociales et donc aussi culturelles. On ne peut sous-estimer cet aspect si on veut gagner en efficacité.

Pour Madame l'adjointe au maire, *"d'une façon générale, si la somme supplémentaire en faveur de l'aide alimentaire (+ 2 000 €) restera toujours insuffisante en regard de l'accroissement exponentiel des besoins, la politique d'aide facultative conduite par la commune recouvre toute une série de domaines dont le rappel n'est pas inutile. Précisons que les aides sont accordées aux Jarnysiens en difficulté, en fonction de leurs ressources, de la composition de la famille, des loyers et charges supportées (énergie, santé, transport, assurance, véhicule, etc.)"*

En conclusion, Madame l'adjointe précise que, *"dans certaines situations, une partie du budget consacré à l'aide sociale facultative peut être utilisée pour payer directement les créanciers. Ceci permet de pallier les limites de l'intervention des chèques services dédiés uniquement aux postes alimentaire et d'énergie. En 2013, huit familles ont pu être aidées par le biais de ce règlement. Les objets des secours concernaient des factures d'électricité, de fuel et d'eau, des frais de pharmacie et le règlement de billets de trains SNCF."* ■

Les types de prestations sont au nombre de trois auxquelles peut s'ajouter une aide financière exceptionnelle à l'énergie, au sujet de laquelle Catherine Guillon précise que *"pour la municipalité, il s'agit de contribuer au rééquilibrage d'un budget fragilisé par un imprévu. L'aide est donc destinée au paiement de factures d'énergie impayées."*

La première prestation concerne l'aide alimentaire d'urgence.
Des chèques services sont délivrés lorsque les ressources des demandeurs sont inférieures à un barème établi tenant compte du nombre d'adultes et d'enfants de la famille. Toutefois l'aide est plafonnée à 150 euros par trimestre.

La deuxième prestation concerne l'aide à la mobilité.
Une aide est apportée aux Jarnysiens rencontrant des difficultés dans leurs déplacements notamment dans le cadre d'une embauche. Des chèques services pourront être utilisés dans les stations-services du secteur.

La troisième prestation concerne le transport à la demande.
La commune a mis en place une navette tous les jeudis après-midi sur réservation par téléphone en mairie (03 82 33 14 54) avant le mardi soir au plus tard. Ce transport à la demande, dans un rayon de 5 km autour de Jarny, concerne les courses, les consultations chez le médecin, les démarches administratives, mais aussi les visites aux amis. Le nombre de personnes est limité à 8.

Pour les personnes à mobilité réduite, la navette circule **tous les mercredis après-midi,** exclusivement sur réservation en mairie (03 82 33 14 54) avant le mardi soir au plus tard. Le nombre de personnes est limité à 4 (dont 2 personnes valides accompagnantes).

Catherine Guillon,
adjointe au maire
chargée des solidarités

Le Bras Frères : l'excellence

En 1954, quand Louis Le Bras fonde son entreprise de couverture zinguerie, il ne se doute pas qu'elle deviendra avec le temps et le travail acharné des trois générations suivantes de ses descendants, une entreprise qui atteindra l'excellence dans son domaine d'activité. Aujourd'hui, les Le Bras évoluent dans la cour des très grands, ceux à qui il est fait appel pour des chantiers comme la restauration du dôme du Panthéon.

Dans leurs bureaux de la ruche jarnysienne, Marc et Julien Le Bras, les deux pôles de la pyramide des âges de la famille, évoquent avec passion et précision ce qu'est en réalité leur singulier métier et surtout le choix stratégique qui fut le leur.

Pour Marc l'aîné, *"nous avons fait le choix depuis toujours d'une direction collégiale de la société, à partir d'une idée tellement banale qu'on en oublie de la rappeler : une entreprise, ce sont des femmes et des hommes qui travaillent ensemble. Aujourd'hui, la nôtre compte entre 150 et 160 employés."*

Marc Le Bras

C'est ainsi que la fratrie des Le Bras s'est soudée autour d'un objectif commun sans cesse présent à l'esprit comme dans la pratique et résumé sobrement par Marc : *"la maîtrise de notre métier"*.

Dans l'ordre des naissances intervenues sur onze années, il y a Patrick, Marc, Alain, Gilles et Sylvain, puis la descendance avec Christelle, Olivier, Benjamin et Julien.

Mais, comme les Le Bras ont un sens de la famille extensible, s'est ajouté au noyau dur Damien Brisson directeur du bureau d'étude, et depuis 2001, Didier Cuiset, directeur d'Europe Echafaudage qui dirige des chantiers comme la colonne Vendôme à Paris ou encore le musée du Louvre.

RÉALISER LES PLUS BELLES CHOSES

Lorsque les Le Bras évoquent avec modestie leur parcours singulier, ils soulignent vouloir se consacrer *"à réaliser les plus belles choses. Ce sont donc des chantiers à fortes contraintes techniques."* L'obtention de beaux chantiers a produit un double phénomène dont Marc l'ancien, résume l'apparente contradiction. *"Nous avons évidemment beaucoup formé notre personnel au fil du temps. Tout naturellement, un certain nombre de nos collaborateurs se sont installés en artisans indépendants et nous devenions concurrents. Pour ne pas leur porter préjudice et nous chamailler sur un même périmètre, nous avons décidé de sortir du secteur pour rechercher des chantiers très techniques sur lesquels tout le monde ne peut pas se présenter."* Tel est donc le défi relevé par les Le Bras : très haut niveau de compétences professionnelles, qualité des hommes et des produits afin de construire petit à petit de solides références qui vous placent sur le devant de la scène de cet exigeant métier.

Julien énumère quelques chantiers emblématiques réalisés au cours des dernières années. *"C'est ainsi que nous sommes intervenus au Louvre, au Panthéon, aux châteaux de Fontainebleau, Rambouillet et Saint Germain en Laye. A cela s'ajoute une vingtaine de cathédrales parmi lesquelles Notre Dame de Paris, Amiens, Beauvais, Tulle ou encore Chartres. Dans notre secteur, nous avons à notre actif le musée de la guerre de 1870 à Gravelotte, le siège de l'entreprise Pertuy à Nancy, le château de Lunéville et de Manderen sans oublier la Maison d'Elsa à Jarny. Aujourd'hui, nous développons le secteur du bardage décoratif, secteur technique où nous pouvons mettre en avant notre ingénierie et le savoir-faire de notre personnel.*

Point de relais incontournable de notre société, notre agence de Varney à côté de Bar-le-Duc, œuvre également sur des ouvrages de haute qualité. Dirigée par Alain Le Bras, cette agence bénéficie d'une réputation de service et de qualité à destination des particuliers et collectivités locales."

GARDER LES COMPÉTENCES

Comme l'excellence se mérite, l'effort de formation doit correspondre à cette haute ambition. Personne, mieux que les Le Bras, n'est convaincu que le pire serait de s'endormir sur ses lauriers. Pour Julien, *"nous formons une dizaine d'apprentis par an, qu'il s'agisse de compagnons ou d'ingénieurs et la formation est partout : sur les chantiers comme au bureau d'étude. Une belle entreprise, c'est d'abord un personnel de haut niveau."*

A ce propos, le jeune cadre de l'entreprise ose un avis d'une implacable logique mais qui, hélas, n'est pas des plus répandus dans les milieux économiques. *"En général, on constate que dans les entreprises, les cadres sont sabrés comme d'une façon générale, ceux dont on dit qu'ils coûtent cher. Ce n'est pas le choix que nous avons fait. En réalité, notre démarche est même radicalement différente, nous renforçons chaque jour notre encadrement afin de garantir la qualité de nos ouvrages et permettre à notre personnel d'évoluer au sein de notre société. Voilà pourquoi il faut garder le plus longtemps possible les compétences au sein de l'entreprise."* Pour résumer, Marc affirme sur la base de sa longue expérience que *"la transmission des savoirs et des acquis dans une entreprise s'effectue de ceux qui ont 50 ans vers ceux qui ont 30 ans. Si on décapite le haut de la pyramide, c'est tout qui s'écroule."*

A la première ligne de cet article a été utilisé le terme de ruche. C'est manifestement celui qui correspond le mieux à l'entreprise Le Bras : une ruche est une structure qui vit, produit du miel et élève de nouvelles générations… ■

RÈGLEMENTATION

MESURES APPLICABLES AUX **ANIMAUX SAUVAGES ET ERRANTS**

REGLEMENT SANITAIRE DEPARTEMENTAL / SECTION 4 : lutte contre les rongeurs, les pigeons vivant à l'état sauvage, les animaux errants, les insectes et autres vecteurs
Art 120 : Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privée, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

CODE RURAL / SECTION 2 : les animaux sauvages et errants
Art L211-19 : Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages domestiqués.

Art L211-21 : Les animaux d'espèce sauvage apprivoisés trouvés errants sont conduits à la fourrière où ils sont maintenus aux frais du propriétaire pendant un délai de 8 jours ouvrés.

Art L211-22 : Le maire a tout pouvoir d'ordonner que les chats errants soient saisis et conduits à la fourrière. Les propriétaires, locataires, fermiers ou métayers peuvent demander à un

agent de la force publique de saisir les animaux errants sur leur propriété.

Art L211-23 : Est considéré comme en état de divagation tout chat non identifié trouvé à plus de 200 m des habitations ou tout chat trouvé à plus de 1 000 m du domicile de son maître et qui n'est pas sous la surveillance immédiate de celui-ci, ainsi que tout chat qui n'est pas connu et qui est saisi sur la voie publique ou sur la propriété d'autrui.

Art L211-27 : Le maire peut procéder à la capture de chats errants pour les faire stériliser et identifier avant de les relâcher sur les lieux mêmes de leur capture.
Le maire est responsable de leur suivi sanitaire.

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE À L'INSTAURATION DE PÉRIMÈTRES DE PROTECTION DU **CAPTAGE D'EAU POTABLE DU PUITS DE DROITAUMONT**

Conformément à la loi, la Ville de Jarny mène actuellement une procédure de protection de la ressource en eau. Cette démarche se traduit par la mise en place de périmètres de protection du puits de Droitaumont, qui alimente en eau potable la commune. Les terrains inclus dans les périmètres de protection sont grevés de servitudes qui ont pour objet de prévenir les pollutions susceptibles d'altérer la qualité des eaux destinées à la consommation humaine. L'ensemble de cette procédure est expliquée à la population lors de l'enquête publique qui aura lieu du lundi 4 mai 2015 au samedi 30 mai 2015 en mairie de Jarny et de Mars-la-Tour.

Des permanences seront assurées par le commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif le lundi 4 mai 2015 de 16h00 à 18h00 en mairie de Mars-la-Tour, le jeudi 21 mai 2015 de 16h00 à 19h00 en mairie de Jarny et le samedi 30 mai 2015 de 9h30 à 11h30 en mairie de Jarny. Le public est invité à s'y rendre afin de prendre connaissance du dossier, de poser des questions et faire ses remarques. Le dossier d'enquête publique sera également consultable dans les deux mairies aux heures d'ouverture habituelles. Le public pourra également y adresser ses remarques dans les registres prévus à cet effet ou par courrier adressé au commissaire enquêteur à l'intention de Monsieur Bernard Wohleber, Mairie de Jarny, Place Paul Mennegand BP 19, 54801 JARNY Cédex. ■

LA VIE QUI VIENT, LA VIE QUI VA…

suite Jarny Mag 17

NAISSANCES

Loumen KEDZIORA 30.11.2014 • Milo JACQUOT BONASSO 05.12.2014 • Clément PAUL 08.12.2014 • Théo GRAFF 11.12.2014 • Elsa et Lisa FARRUGGIO 12.12.2014 • Kassy KHODJAOUI 12.12.2014 • Ulysse CHABOT 22.12.2014 • Asmaa KHATIR 22.12.2014 • Ethan SIMON 24.12.2014 • Thaïs THEBAULT 25.12.2014 • Jeanne VANDAELE 31.12.2014 • Louis RENARD 02.01.2015 • Andrea TATANGELO CUCCUREDDU 10.01.2015 • Délizia BARRA 11.01.2015 • Lisa PAUL 12.01.2015 • Silvère LAMOUREUX 14.01.2015 • Camille HEITZLER 15.01.2015 • Giovane VIGNOLINI DOUBLET 23.01.2015 • Timéo CRIQUI 02.02.2015 • Lana MIANOWSKI 04.02.2015 • Romane PFISTER 08.02.2015 • Benjamin LARBRE 18.02.2015 • Andrew CUMINETTI 19.02.2015 • Milan AUDINET 20.02.2015

MARIAGES

Christophe DUPUIS et Isabelle BRAGANTINI 21.02.2015

DECES

Josyane PERRIN épouse LAMBERT 02.12.2014 • René ACKERMANN 05.12.2014 • Jean-Louis PELTRE 08.12.2014 • Catherine PIETRACHA épouse LUCAS 08.12.2014 • Roger ROLIN 13.12.2014 • Sylvana BERTONA veuve NEGRI 16.12.2014 • Jean STEICHEN 21.12.2014 • Michèle NICOLI 24.12.2014 • Paul CARETTE 25.12.2014 • Hubert AMAT 30.12.2014 • Jean François FELTEN 07.01.2015 • Fabienne LONGERU 09.01.2015 • Jean PARINI 13.01.2015 • Simone HARO veuve BOUR 15.01.2015 • Françoise BOURET épouse HUMBERT 15.01.2015 • Denise PAQUIN veuve SAUVINET 16.01.2015 • Michelle BALDAUF 22.01.2015 • Félix GORCZEWSKI 25.01.2015 • Marie-Hélène ALIANI épouse PIERRON 30.01.2015 • Jean VOELLINGER 30.01.2015 • Ariette JACQUET veuve ADAM 12.02.2015 • Marie-Laure NAJEAN épouse LEISNER 13.02.2015 • Roland DUPUIS 16.02.2015 • Chantal BERTRAND 13.02.2015 • Max ORTAR 15.02.2015 • Marie Louise BAGNARA 19.02.2015 • Jeannine HERVET veuve CHAUDESAIGUES 21.02.2015 • Martine CHARLES 23.02.2015 • Claude BERNARD 27.02.2015 • Christine BERNIEL épouse DENIS 28.02.2015 • Robert KILLOFFER 03.03.2015

15ème année sans augmentation des taux
Maîtrise et anticipation

Le budget 2015 est marqué par la sobriété et la rigueur. Il subit les baisses drastiques des dotations de l'Etat aux collectivités locales. Les dépenses sont maîtrisées et contraintes au maximum afin de continuer d'investir et surtout de ne pas augmenter les impôts locaux.

1 - UNE VILLE EN BONNE SANTÉ FINANCIÈRE

Les preuves d'une bonne gestion de la Municipalité s'accumulent sur le long terme. Si la comparaison était arbitrairement limitée à une durée très courte de 2 ans, toutes les manipulations seraient possibles puisqu'on peut tout faire dire aux chiffres. Par exemple, entre 2009 et 2010, les charges de personnel avaient diminué de 3,8 % ; ce qui est important. On aurait donc pu valoriser cette excellente performance mais on aurait alors occulté le fait que ces charges avaient préalablement augmenté de 4,8 % entre 2008 et 2009. En réalité, ces variations s'expliquent par des raisons conjoncturelles (départs en retraites, maladies etc). Par contre, l'important est de constater qu'entre 2001 et 2014, l'évolution des charges de personnel sur le long terme est limitée à 1,3 % par an, que les charges à caractère général augmentent de moins de 1 % par an et que les dépensent totales de fonctionnement augmentent de moins de 0,4 % par an sur la même période. C'est cette évolution extrêmement modérée qui démontre une gestion rigoureuse des finances.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
	2001	2006	2011	2014
Charges à caractère général	1 723 257	1 819 606	1 944 398	1949 224
Charges de personnel	3 550 384	3 799 415	3 949 741	4 193 083
Atténuations de produits	1 135			
Autres charges courantes	1 250 992	584 275	868 027	862 818
TOTAL DÉPENSES DE GESTIONS COURANTE	**6 525 768**	**6 203 296**	**6 762 166**	**7 005 125**
Charges financières	440 360	167 469	280 986	297 257
Charges excpetionnelles	4 386	25 689	25 369	17 405
TOTAL DÉPENSES RÉELLES FONCTIONNEMENT	**6 970 514**	**6 396 454**	**7 068 521**	**7 319 787**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
	2001	2006	2011	2014
Atténuations de charges	241 533	142 278	135 264	63 718
Produits des services	113 703	141 941	272 354	275 358
Impôts et taxes	4 800 012	3 043 553	4 915 677	5 875 001
Dotations et participations	3 235 721	4 333 672	3 092 548	2 904 035
Autres produits courants	163 625	168 801	210 559	200 141
TOTAL RECETTES DE GESTIONS COURANTE	**8 554 594**	**7 830 245**	**8 626 402**	**9 318 253**
Produits financiers	50	19 225	12 564	54
Produits exceptionnels	384 023	855 423	923 231	19 040
Transferts de charges	6 144			
TOTAL RECETTES RÉELLES FONCTIONNEMENT	**8 944 811**	**8 704 893**	**9 562 098**	**9 337 347**

a. Une épargne de gestion qui reste solide

Sur la base de ces chiffres, validés par les conseils municipaux de toutes ces années, contrôlés par le Préfet, vérifiables en mairie, voici l'épargne de gestion dégagée annuellement (recettes moins dépenses de gestion).

Pour être le plus exact possible, le Fonds Départemental de la Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) doit être réaffecté virtuellement sur 2012 car il aurait dû être perçu en 2012 mais ne l'a été qu'en 2014 pour cause d'oubli de versement par l'Etat. Les intérêts des emprunts ont été défalqués du graphique tout en ne tenant pas compte des produits et charges exceptionnels, qui par leur caractère exceptionnel justement, faussent la vision claire du niveau d'épargne structurel.

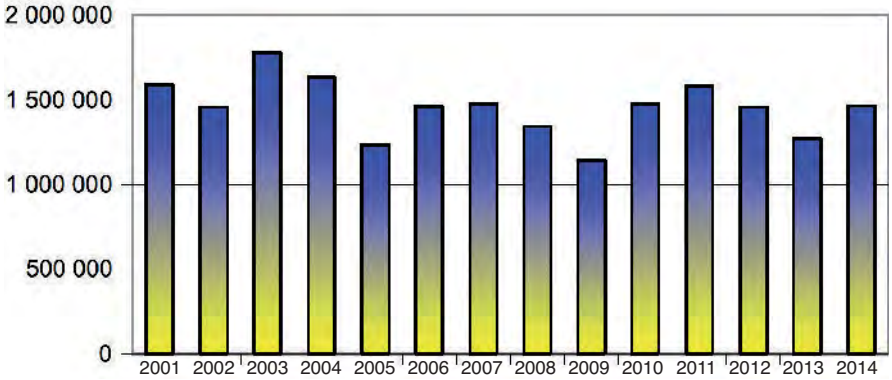

Ce graphique est sans doute ce qui se rapproche le plus d'une représentation de la santé financière d'une ville. **Pour ce qui nous concerne, on constate, au-delà des fluctuations conjoncturelles, une remarquable stabilité de cette épargne dans le long terme.**

En défalquant du graphique précédent le capital de la dette (763 907 € en 2014), on obtient l'épargne disponible (toujours hors produits et charges exceptionnels) soit **650 000 €. Cette somme représente ce qui est disponible pour payer les investissements, auxquels s'ajoutent des recettes d'investissement (Fonds de Compensation pour la TVA, subventions, éventuellement emprunt). Notre épargne reste donc solide pour l'instant.**

b. Une dette très raisonnable

La dette reste très raisonnable et baisse à partir de 2015. De 1 061 164 € (capital + intérêts) en 2014, elle passera à 835 000 € en 2015.

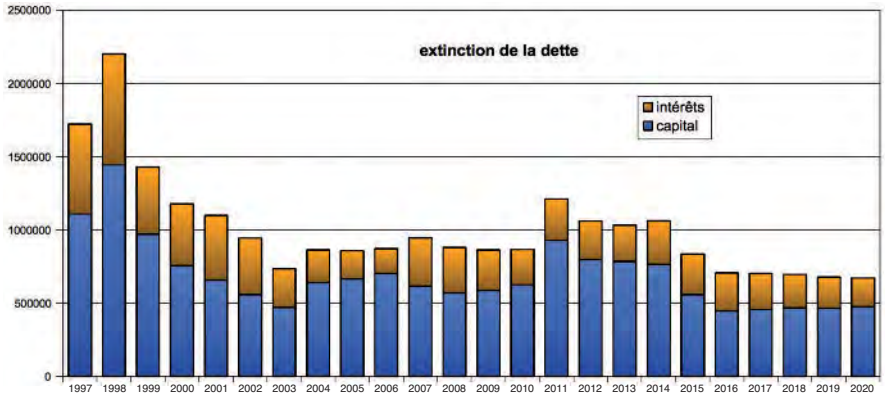

c. Des ratios financiers inférieurs aux autres villes françaises de même taille

Pour nous situer par rapport aux moyennes des autres villes de notre taille, nous disposons de ratios du Ministère de l'Economie et des Finances pour 2012.

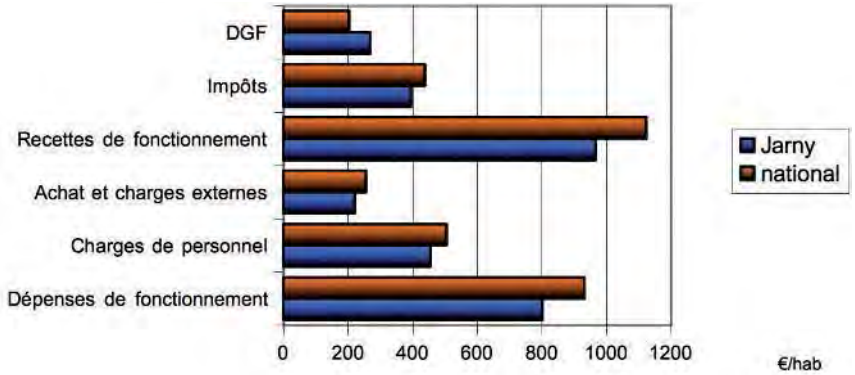

Ces chiffres démontrent la bonne santé financière de la Ville jusqu'à aujourd'hui. Il est nécessaire de prendre date, car voici maintenant la potion que l'Etat va nous faire avaler : une nette baisse des dotations à partir de 2014 et ce, jusqu'en 2017. En 2013, nous disposions de 1 703 746 € d'aides pour passer à 1 634 770 € en 2014, 1 467 693 € en 2015 et enfin à 1 100 000 € en 2017.

2 - IMPACT DES BAISSES DES DOTATIONS DE L'ETAT SUR LES FINANCES MUNICIPALES

Si le gouvernement s'obstinait dans cette politique mortifère, cela signifierait un effondrement de notre capacité d'épargne. S'il n'est pas question de rester sans réaction face à ces prévisions, il est néanmoins important de prendre date, car la dégradation programmée des finances locales, dont celle de Jarny dans les années qui viennent, sera le fait de cette politique gouvernementale. La brutalité de cet étranglement financier est tel qu'il sera impossible de comprimer les dépenses de fonctionnement sans que les services publics en pâtissent, car la Ville de Jarny est gérée de manière rigoureuse et économe depuis 14 ans. Il n'y a pas de *"gras"* dans lequel nous pourrions tailler. Et quoi que nous mettions en œuvre pour limiter les dégâts, nous savons d'ores-et-déjà que notre autofinancement aussi sera lourdement impacté.

a . Regardons ce qui se passerait si le taux d'évolution des dotations de l'Etat était resté identique aux quinze précédentes années (soit une évolution de 1,7 % par an)

Dans cette configuration, l'autofinancement dégagé restait honorable et les finances tout à fait saines. Ainsi, nous aurions pu investir environ 1,5 millions d'€ en 2016, 1,4 millions en 2017 et autour de 1 million jusqu'en 2020. Cette prospective montre que la Ville pouvait continuer à investir raisonnablement, notamment pour maintenir le patrimoine en état, à raison de 1,2 millions en moyenne jusque 2020. De plus, le bon maintien de notre épargne permettait aussi d'emprunter, raisonnablement là encore, pour lancer des projets nouveaux. Cette hypothèse que nous pouvions encore imaginer il y a deux ans, avant l'avalanche d'annonces gouvernementales de plus en plus catastrophiques, n'est plus valable aujourd'hui. **Cette analyse démontre qu'il est impératif que le gouvernement revoie sa politique de baisse des dotations d'Etat envers les collectivités.**

b. Maintenant, faisons un exercice de prospective à la lumière des dernières annonces du gouvernement

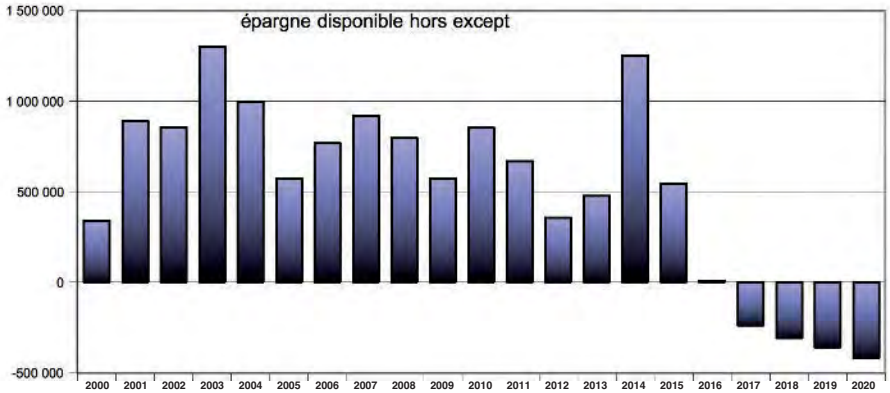

Le scénario a changé avec le massacre de la Dotation Globale de Fonctionnement (jusqu'à moins 600 000 € en 2017) et la suppression annoncée du Fonds Départemental de la Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) (peut-être moins 300 000 € dès 2016). Toutes les autres données et taux d'évolution restent identiques pour ne pas fausser la prospective.

Notre épargne disponible s'effondre littéralement et ne permet plus aucun investissement, ne serait-ce que pour maintenir notre patrimoine en état. Pire, dès 2017 elle devient négative, ce qui signifie qu'elle ne suffit même plus à rembourser notre dette, pourtant très raisonnable.

Dans cette configuration, les investissements passent en effet d'un peu plus de 3 millions d'euros en 2015 à environ 750 000 € en 2016 pour chuter à 375 000 € en 2017. Et dès 2018, les chiffres sont négatifs : - 43 000 € en 2018, - 310 000 € en 2019 et – 455 000 € en 2020. Ainsi, dès 2018, le remboursement de la dette, pourtant raisonnable, dévore le peu d'épargne restante.

3 - ZOOM SUR LES INVESTISSEMENTS INSCRITS AU BUDGET 2015

Cette année, ce sont près de 3 millions qui sont prévus pour les opérations d'investissements : 500 000 € pour la réfection des voiries, dont 200 000 pour les voiries autour du lycée Jean Zay, avec la création d'un parking d'une quarantaine de places à l'angle de la rue Albert 1er et de la rue de la Tuilerie, 337 000 € pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments, dont 137 000 pour le plan écoles, notamment avec le changement d'une partie des huisseries, vieilles et peu isolées.

D'autres opérations concernent la sécurité, comme les 120 000 € de la défense incendie rue de Nancy, qui devait être réalisée en 2014, mais dont de nouvelles études techniques ont permis de diviser le coût initial par deux.

La charte sur le handicap a été dotée cette année encore d'un budget important soit 124 000 €, afin de finir de rendre accessible les bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite, mais aussi de faciliter les déplacements sur la voirie.

La Ville continue à subventionner les ravalements de façades, ainsi que l'installation de panneaux solaires, les composteurs et les récupérateurs d'eau de pluie.

Enfin, les travaux de rénovation du carreau de mine de Droitaumont se poursuivront. Une somme de près de 800 000 € a ainsi été provisionnée.

CONCLUSION

Le budget prévisionnel 2015 a été construit en parfaite connaissance de la situation que nous vivons, à savoir, la réduction drastique des aides de l'Etat, et au plus près des besoins de la population. Investir en période de restrictions budgétaires nous oblige en effet à prendre le temps nécessaire pour mesurer le bien fondé de chaque projet et à établir des priorités afin de ne pas pénaliser les administrés. Et, c'est bien sûr ce qui a été fait pour Jarny.

Pétition contre la baisse des dotations de l'Etat : où en est-on ?

En novembre dernier, les élus ont lancé une pétition pour protester contre la baisse massive des aides de l'Etat aux collectivités. En effet, d'ici 2017, la Ville de Jarny perdra a minima 600 000 € de dotations, somme qui pourrait grimper jusqu'à 900 000 €.

La campagne de signatures est désormais close. 433 signatures ont ainsi été recueillies sur le marché, dans les lieux publics tels que la mairie ou bien via notre site Internet *www.jarny.fr.* La pétition ainsi qu'un courrier ont ensuite été transmis au Président de la République et au Ministre des Finances et des Comptes Publics. Une copie a également été adressée aux parlementaires. Parallèlement à la diffusion de cette pétition, une immense banderole a été déployée sur la façade de la mairie pour adresser le même message, *"Non à la baisse des dotations de l'Etat"*.

Ces deux initiatives, qui seront suivies par d'autres, ont pour objectif d'infléchir la position du gouvernement pour que celui-ci reconsidère sa décision de diminuer les aides aux collectivités qui asphyxient les finances locales. Les élus tout comme les signataires de la pétition réclament ainsi les moyens nécessaires pour que Jarny puisse continuer à investir et à proposer des services publics de qualité répondant aux besoins de la population.

SPORT

Mutualisation au service des sportifs

La Ville a conclu une convention avec la commune de Labry afin de mettre à disposition du Tennis de Table du Jarnisy le gymnase Maurice Baquet à raison d'une douzaine de dimanche matin, pour la saison 2014/2015. En effet, la section labrysienne ne disposait pas de local adapté pour les matchs de compétition. Une participation financière fixée à 13 € par heure d'utilisation permet aux pongistes de disputer leur championnat dans les meilleures conditions !

L'USJ Volley Ball organise deux manifestations d'envergure

***"50 ans de volley ball à Jarny"* le samedi 2 mai 2015**

14h : expo photos, vidéos, tournois, salle Auguste Delaune
19h : vin d'honneur salle Jean Lurçat
21h : repas dansant animé par l'orchestre *"Les Cherry's"*, salle Jean Lurçat

***"Nuit du volley"* le samedi 6 juin 2015, à partir de 18h salle Auguste Delaune**

Cette animation sportive est ouverte à toutes et à tous (plus de 14 ans).
Les inscriptions (équipes complètes de 6 joueurs ou personnes isolées) se font tout au long de la manifestation. La participation est de 2 € par personne. Buvette et restauration sur place.
Plus d'infos sur le site internet *http://usjarnyvolleyball.fr/* ou auprès d'Yvon Velvelovich (03 82 33 37 00) et Jean-Marie Jamin (03 82 33 08 17).

ANIMATION

Fête foraine sur la place Leclerc du samedi 30 mai au mardi 2 juin

Cette année, la fête foraine accueillera une quarantaine de forains et une soixantaine d'attractions pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

Comme à l'accoutumée, toutes les attractions seront à demi-tarif le mardi 2 juin et le feu d'artifice viendra clore les festivités à 23 heures.

JEUNESSE

Service Jeunesse transféré à la CCJ

Le Service Jeunesse a été transféré à la Communauté de Communes du Jarnisy depuis le 1er janvier dernier. Vous retrouverez les informations relatives aux activités organisées en direction des jeunes dans les prochains magazines intercommunaux *"Mettre en Commun"*. La parution est distribuée dans les 24 communes membres de la collectivité.

Chantiers Jeunes

L'opération *"Chantiers Jeunes"* sera renouvelée cet été pour les jeunes âgés de 13 ans révolus à 17 ans (aux dates des chantiers – jeunes né(e)s entre le 1er juillet 1997 et le 31 août 2002). Ces jobs d'été se dérouleront du lundi au vendredi entre le 6 juillet et le 28 août 2015 et sont principalement axés autour de l'environnement (désherbage, plantation, embellissement, peinture, petit bricolage…).
Les inscriptions auront lieu dès le mercredi 17 juin 2015 à la Concordia – 14 Avenue de la République, à partir de 14h.

22ème Plein Air de Rock

La 22ème édition du Plein Air de Rock aura lieu le **samedi 6 juin au Domaine de Moncel.** A l'affiche du festival : rock, métal et ambiance électrique !
Tarifs : 10 € en prévente dans les points de vente habituels et 15 € sur place.
Renseignements sur le site pleinairderock.fr et sur la page facebook du festival.

Centre aéré… pour un été animé !

Cet été, le centre aéré de Moncel fonctionnera du 6 juillet au 21 août 2015. **Les inscriptions auront lieu à partir du lundi 1er juin à la mairie de Jarny.**

Retrouvez toute l'actualité du Service Jeunesse sur le site servicejeunesse-jarny.fr et à la Maison de la Jeunesse "Concordia"
14 Avenue de la République à Jarny • Courriel : servicejeunesse.jarny@orange.fr • Tél : 03 82 33 27 20

SPECTACLES À VOIR À JARNY !

Vous trouverez toutes les informations détaillées sur ces spectacles dans la plaquette disponible en mairie de Jarny, dans les lieux publics de la ville et dans les centres culturels des environs. Nous vous proposons néanmoins un récapitulatif ci-dessous, pour la période de mai à juin 2015.

DATE	HEURE	SPECTACLE	LIEU	TARIF (en €)	PROGRAMMATION	+ D'INFOS
07/05/15	20H30	Black Narcissus Quintet	Théâtre Maison d'Elsa	gratuit	Ecole de musique	*hors plaquette*
20/05/15	15H30	Un mouton pour la vie	Théâtre Maison d'Elsa	11 / 8 / 5	Cie du Jarnisy	p. 18
30/05/15	20H30	3ème soirée 7ème édition des lauréats de la nouvelle chanson	Espace Gérard Philipe	10 / 8	CCJ	p. 43
13/06/15	17H00	Ougla et les sons	Théâtre Maison d'Elsa	gratuit	Médiathèque	p. 37
15 au 30/06/15	20H30	La quinzaine des ateliers	Théâtre Maison d'Elsa	5	Cie du Jarnisy	p. 19
20/06/15	20H30	Fête de la musique : soirée cabaret sur le thème "Chansons des comédies musicales"	Salle Jean Lurçat	gratuit	Service culturel Ville de Jarny	*hors plaquette*
21/06/15	15H00	Fête de la musique : Imera, Vent d'Anges et divers ensembles de l'école de musique	Square Toussaint (ou salle Jean Lurçat si mauvais temps)	gratuit	Service culturel Ville de Jarny	p. 31

PROGRAMMATION À LA MÉDIATHÈQUE

LES ANIMATIONS

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous. Les places étant limitées, il vous est demandé de réserver, au plus tôt, un mois à l'avance au 03 82 33 11 41 ou par mail à mediatheque@jarny.fr.

Mots doux et p'tits bouts : **pour les tout-petits de 0 à 3 ans**
Mercredi 20 mai à 10h et 16h30
Vendredi 29 mai à 10h

Il était une fois les contes… : **pour les enfants de 4 à 7 ans**
Mercredi 13 mai à 14h30 et 16h :
Séance exceptionnelle conduite par Nathalie Zolkos, plasticienne : atelier contes et arts plastiques sur le thème de la musique.

Astronomie : **pour les 8 à 12 ans**
Les samedis matins à 10h30 : 16 et 30 mai / 13 et 27 juin

Mille feuilles gourmandes : **rendez-vous pour les adultes**
Vendredi 22 mai à 17h : présentation de coups de cœur littéraires.

Multimédia : "Spécial Musique"
Samedi 16 mai à 14h30 : Ecoute et téléchargement légal de musique sur internet (atelier pour ados et adultes).

De mars à juin : Election du meilleur album libre de l'année avec l'ACIM et "ziklibrenbib"

PROGRAMMATION À LA MÉDIATHÈQUE

PROGRAMMATION CULTURELLE “SPÉCIALE MUSIQUE”

MERCREDI 13 MAI À 14H30 ET 16H

Atelier contes et arts plastiques pour les enfants de 4 à 7 ans, réalisé par Nathalie Zolkos, plasticienne. L’enfant devra être accompagné d’un parent et apporter un tablier

VENDREDI 15 MAI À 17H30

Concert de la classe de flûte traversière de Jarny, dirigé par Flavie Jeandel, sur le thème de l’Opéra

SAMEDI 13 JUIN À 17H

Spectacle Ougla et les sons, Cie Kalimba (Public familial à partir de 4 ans).Voyage musical dans le monde fantastique de la percussion.

PRÉSENTATION-DÉDICACE DE « VAGABONDAGES » PAR GUY VATTIER

Mercredi 29 avril à 15h

EXPOSITIONS DU 5 AU 30 MAI

- **Expo “Si la Résistance m’était contée” d’Alain Amicabile**
- **Expo du Souvenir français sur la Deuxième Guerre mondiale à Jarny**

DVD DU SPECTACLE SON ET LUMIÈRE D’AOÛT 2014

Le DVD est toujours disponible auprès du service culturel de la mairie au prix de 5 €, en espèces ou par chèque bancaire à l’ordre du Souvenir Français !

ÇA S'EST PASSÉ À JARNY

Hommage aux soldats du feu… et de l'eau !

Le violent orage et le déluge impressionnant qui a suivi ont occasionné d'importantes inondations dans le Jarnisy le 19 septembre 2014. Les Villes de Jarny et Conflans-en-Jarnisy ont été particulièrement touchées. Les secours sont intervenus très rapidement avec au total une quinzaine de véhicules et 70 sapeurs-pompiers provenant de trois groupements territoriaux qui ont pris part à 80 opérations. Le 15 décembre 2014, les municipalités de Jarny et de Conflans-en-Jarnisy ont souhaité remercier l'ensemble des sapeurs-pompiers présents lors de ces opérations pour leur dévouement, leur courage et la qualité de leur intervention. Cette cérémonie s'est déroulée dans la caserne de Jarny, en présence de M. Zanardo (maire de Jarny), M. Lemey (maire de Conflans-en-Jarnisy), M. Vinchelin (président du CASDIS), M. Mariuzzo (vice-président) et du Colonel Beaudoux (Chef de corps), le Lieutenant-colonel Delalande, le Commandant Barbier et le Capitaine André Sonzogni. ■

Vœux du Maire

Le mercredi 7 janvier 2015, les élus recevaient les acteurs de la vie locale et la population à la salle Jean Lurçat pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Le Maire a d'emblée évidemment évoqué l'attentat à Charlie Hebdo survenu le jour même puis il a adressé ses vœux aux Jarnysiens, souhaitant la bienvenue aux nouveaux habitants et commerçants de Jarny. Il a ensuite déploré la baisse des dotations d'Etat envers les collectivités tout en soulignant le rôle social capital des associations et les actions menées par l'équipe municipale dans le cadre de la démocratie participative. Il a conclus son discours sur l'intercommunalité. ■

Salle comble au repas des retraités

Nos seniors ont répondu en force à l'invitation de la Municipalité pour participer au repas des retraités du dimanche 22 février dernier ! Un rendez-vous convivial, gourmand et festif très apprécié, l'occasion également de rendre hommage aux doyens, Madeleine Royer et Joseph Kaluzinski, ainsi qu'à Monique Poirot qui fêtait son anniversaire ce jour-là ! ■

Carnaval à Jarny !

Même si la pluie et le vent sont venus contrarier l'affluence habituelle de la grande cavalcade le dimanche 29 mars, l'ambiance festive a repris de plus belle à l'arrivée dans la salle Jean Lurçat, au rythme de la musique et de la danse pour le plus grand plaisir des participants… et des organisateurs ! ■

LA BOHÈME à Jarny : bilan très positif !

Représentation scolaire : 258 entrées le vendredi 16/01/15 à 20h

226 élèves et 32 accompagnateurs (enseignants et parents d'élèves) provenant de : 5 écoles primaires de la Communauté de Communes du Jarnisy (Conflans, Doncourt, Giraumont, Jeandelize et Labry) / 3 écoles primaires de Jarny (Saint-Exupéry, Langevin Wallon et Marcel Pagnol) / Les élèves de la classe de théâtre du collège Alfred Mézières de Jarny / Les élèves de l'atelier théâtre du Lycée polyvalent Jean Zay de Jarny. Un dossier pédagogique avait été envoyé début octobre 2014 aux enseignants participants afin de préparer au mieux leurs élèves. Un travail de sensibilisation avait également été mené par la médiathèque de Jarny en direction des enfants de 4 à 7 ans, avec deux séances de "l'heure du conte" dédiées à La Bohème le 7 janvier 2015. De plus, les usagers avaient la possibilité de s'isoler dans le kiosque sonore spécialement installé à l'accueil de la médiathèque du 6 au 24 janvier 2015, afin d'y écouter des extraits de différentes versions de l'opéra de Puccini enregistrés de 1908 à 1952.

Représentations publiques : 750 entrées les 17 et 18/01/15 325 le samedi 17/01/15 à 20h dont 300 entrées payantes + 25 exonérées • 425 le dimanche 18/01/15 à 17h dont 400 entrées payantes + 25 exonérées (COMPLET)

Spectacle d'une grande qualité

1 troupe de 10 artistes professionnels, tous connus et reconnus sur la scène internationale, dont 1 metteur en scène, 1 directeur musical et 8 chanteurs lyriques ; 1 décor, digne des plus beaux théâtres, prêté par l'opéra-théâtre de Metz Métropole ; des costumes magnifiques, également prêtés par l'opéra-théâtre de Metz Métropole. Grâce au décor et aux costumes ainsi qu'au talent des artistes, l'ambiance de *"La Bohème"* a complètement été restituée et parfaitement rendue, et le pari d'un opéra à la salle Jean Lurçat, pas spécialement conçue pour ce genre de spectacles, a été gagné. Afin de garder un côté intimiste, l'opéra de Puccini a été légèrement épuré et uniquement accompagné au piano. Les artistes ont en effet décidé avec le directeur musical, de supprimer toutes les scènes de chœurs et de ne jouer qu'au piano, ce que Benjamin Pionnier a fait de façon tout à fait remarquable. L'acoustique s'est avérée de bonne qualité et les personnes installées dans les gradins situés au fond de la salle ont pu apprécier les voix exceptionnelles des 8 chanteurs tout autant que les personnes placées devant la scène. Ce projet a été soutenu par le Département de Meurthe-et-Moselle et la Communauté de Communes du Jarnisy.

BILAN POSITIF

Avec **plus de 1 000 spectateurs au total**, le but de ce projet culturel d'envergure qui était de démocratiser l'art lyrique, un art encore trop élitiste et difficilement accessible au grand public, a été largement atteint. Le public est venu nombreux, surtout le dimanche 18/01/15 en raison de l'horaire. En effet, la durée du spectacle avec entracte était de 2h30 et le public, composé de personnes âgées mais aussi de nombreuses familles avec enfants, préférait venir l'après-midi pour la plupart. De nombreuses personnes ont approuvé et encouragé cette initiative de faire venir l'opéra à elles, car elles avaient là l'occasion de découvrir ce genre qu'elles ne connaissaient pas du tout ou très peu du fait de l'éloignement de lieux où l'on en propose (Metz, Nancy…) mais aussi du fait du prix trop onéreux. C'est pourquoi, l'entrée fixée à Jarny à 10 € a été unanimement appréciée et c'est aussi pourquoi des parents n'ont pas hésité à venir accompagnés de leurs enfants pour découvrir l'art lyrique. ■

TRIBUNE LIBRE

OPPOSITION

TRANSFERT DE COMPETENCES

Le transfert de compétences des services jeunesse, école de musique, médiathèque et service des écoles à la CCJ a été validé par une majorité de conseillers lors de la séance du 25/09/2014.
Mais pour ce faire il faut le vote des conseillers de la CCJ et celui des 24 communes de cette même entité.
Au terme de ces votes, seul le service jeunesse a été transféré et de peu.
Ce ne sont pas les transferts qui ont été refoulés mais le procédé.
Lors du 2ème séminaire de préparation à ces transferts, j'ai demandé "comment les habitants d'Affléville allaient profiter de ces services transférés ?". Mauvaise question au vu des foudres qui se sont abbatues sur moi de la part du Président de la CCJ, M. Zanardo.
Le but des transferts n'est pas d'en faire profiter les habitants, mais de toucher les 20 % de subvention octroyés à une commune pour chaque transfert (100 € transférés = 20 € de subvention).
La seule dynamique de l'équipe majoritaire est celle de la main tendue (subventions) et la levée de l'impôt.

Une des compétences obligatoires de la CCJ est l'infrastructure et les transports. Mais durant les deux précédents mandats, aucune dynamique n'é été visible à ce titre. Nous dénonçons la position anti-statutaire du Président. Car notre Communauté de communes est devenue un instrument supra communal censeur de projet. Or, l'avenir de la CCJ passe par le développement économique et les transports intercommunaux.

Nous dénonçons la gestion non conforme aux statuts de la CCJ par son Président.

Nous demandons au Président de la CCJ de mener une vraie politique de développement économique, et de gérer la CCJ conformément aux statuts et à ses obligations.

Pierre DÉSCLÈS pour *"Jarny en Action"*

NOTRE POSITION SUR LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2015 (extraits de notre intervention lors du Conseil municipal du 23/2)

Nous tenons à réaffirmer que nous sommes défavorables à la baisse des dotations de l'État. Nous nous sommes prononcés pour la motion en ce sens.

Là où nous ne sommes pas d'accord, c'est lorsque l'on s'abrite derrière cette baisse de dotations pour masquer d'autres difficultés financières préexistantes, et dès que l'on ne peut pas réaliser quelque chose, on dit aux gens que c'est de la faute du Gouvernement !

Le chiffre de 600 000 € correspond à la perte estimée en 2017. Il faut bien sûr toujours avoir une vision prospective des choses, mais sans biaiser le débat. Ce sont 240 000 €, et non 600 000 €, qui manqueront au budget 2015 en raison de la baisse des dotations de l'État.

Le montant global estimé du budget 2014 de la Ville de Jarny est de 13 621 000 €. La baisse de dotations représente un peu moins de 1,8 % de cette somme. On ne peut tout de même pas faire comme si 1,8% du budget de la Ville de Jarny déterminait l'intégralité de la politique budgétaire de la municipalité ! 240 000 € en moins, c'est regrettable et c'est déjà trop, bien sûr ! Mais il ne faudrait pas que ce soit l'arbre qui cache la forêt…

Pour 2015, nous souhaiterions que la question de la rénovation du Château de Moncel puisse être étudiée, qu'il n'y ait pas d'emprunt, et que les économies faites ne le soient pas au détriment de la qualité du service public.

Nous avions indiqué que nous nous prononcerions en cohérence et en conformité avec nos valeurs, dans le sens de l'intérêt général. C'est au regard de cette ligne de conduite et de tous les éléments indiqués, que nous nous déterminerons sur le budget 2015, lorsque nous en aurons connaissance.

Céline HENQUINET et Dominique COLNAT
Groupe socialiste *"Jarny agir ensemble"*

BUDGET 2015 : RESISTANCE OU APPLICATION DES COUPES GOUVERNEMENTALES ?

Lorsque paraîtra cet article le budget de la ville aura été voté. Vu les circonstances, il est utile de revenir sur les premiers débats qu'il a suscités. Lors du conseil municipal du 23 février consacré au débat d'orientation budgétaire, la baisse des dotations pour la ville de Jarny a été estimée à 240 000 € par rapport à 2013, 600 000 € en moins au total d'ici 2017.

Cette baisse est l'application directe de la politique d'austérité du gouvernement qui prévoit pour les collectivités locales une baisse cumulée des dotations de 28 milliards sur la période 2014-2017. Elle est liée au pacte de responsabilité du gouvernement et à sa soumission aux ordres de l'Union européenne et du Fonds monétaire international (FMI).

J'ai donc exprimé la demande que soit élaboré un budget de résistance qui refuse les coupes et réintègre les 240 000 euros de dotations supprimés par le gouvernement depuis 2013. J'ai proposé que dans le même mouvement le conseil appelle la population à se rassembler avec les élus devant le représentant de l'État à la sous-préfecture et que des contacts soient pris en ce sens avec les autres communes de l'arrondissement, en particulier celles de la Communauté de communes du Jarnisy.

Si les coupes s'appliquaient comme prévu elles constitueraient une forme de tutelle sur la ville, et les Jarnysiens devraient les subir dans leur vie quotidienne, (réductions de services, impôts locaux, etc.) Elles s'ajouteraient à toutes les autres mesures déjà prises par le gouvernement contre leurs conditions de vie et de travail.

Quelles que soient les déclarations des élus, leur opposition aux coupes budgétaires, le fait est que le gouvernement compte sur eux pour faire son "sale boulot", en les mettant en œuvre dans leur budget. Est-ce le rôle des élus d'imposer l'austérité à la population ?

Christian MINARY,
élu *"Unité et résistance, contre les plans d'austérité du gouvernement et de l'Union européenne"*
chrisminary54@orange.fr

L'ANTICIPATION, UN CHOIX RAISONNÉ !

Le premier trimestre de l'année est toujours une période importante pour les communes. Il constitue le moment privilégié pour se pencher sur les résultats comptables de l'année précédente et pour travailler sur le budget à venir.

Dans la droite ligne des précédents comptes administratifs, les résultats de l'année 2014 laissent apparaître un excédent honorable. La bonne santé financière d'une commune n'est pas le fruit du hasard mais résulte des choix politiques opérés par le passé. Ainsi, la gestion rigoureuse de l'équipe municipale en place depuis 2001 permet à notre ville d'afficher de bons résultats.

Toutefois, cette situation financière ne doit pas nous rendre aveugle ou minimiser les décisions du gouvernement très préoccupantes pour les finances des collectivités, à savoir les baisses programmées des dotations d'Etat. Pour notre ville, la perte de dotation sera de 240 000 euros en 2015 par rapport à 2013, puis 400 000 euros en 2016 et pour finir 600 000 euros en 2017, à minima. Cette chute vertigineuse de nos dotations a et aura nécessairement un impact sur nos choix, nos décisions à venir en matière d'investissements. Il serait suicidaire pour nos finances de faire abstraction de ces évolutions financières. En effet, faire comme si de rien n'était nous conduirait droit dans le mur. Même si nous ne partageons pas les décisions prises par le gouvernement et que nous avons su le dire et le redire en engageant des actions spécifiques, il demeure de notre responsabilité d'anticiper. L'anticipation passe notamment par une réduction de nos dépenses de fonctionnement. La contraction de nos dépenses s'avère indispensable pour ne pas à terme se retrouver dans une situation financière catastrophique. Ce choix, c'est celui de la raison !

Malgré ce contexte très tendu et contraint, les Jarnysiens restent au centre de nos préoccupations. En témoigne, notre décision de maintenir le budget participatif à un montant inchangé à savoir 200 000 euros. Ce budget représente 5 % du total des dépenses d'investissement réalisées sur notre ville. Peu de villes mettent en place ce processus qui permet aux habitants de discuter et de décider de l'affectation d'une partie des moyens financiers communaux. Ainsi, les Jarnysiens ont pu retenir des projets structurants et utiles dans les domaines de la voirie, de la sécurité et du cadre de vie.

Olivier TRITZ et Hervé BARBIER pour les groupes
"communistes et républicains"* et *"société civile"

DES MESURES INJUSTES POUR LES PROJETS DE NOTRE COLLECTIVITE ET PAR RICOCHET POUR NOTRE POPULATION !

La baisse des dotations de l'Etat appliquée depuis maintenant plusieurs années par notre gouvernement est une mesure injuste voire inacceptable au niveau local. Cela a des conséquences sur la commune mais également sur le monde économique qui nous entoure.

Cette décision nous contraint à réduire en effet nos possibilités d'actions de terrain dans divers domaines comme défini dans notre programme électoral. C'est un sale coup porté aux collectivités locales.

Nous nous mobilisons donc avec l'ensemble de la majorité municipale pour faire entendre notre point de vue sur cette situation qui devrait continuer jusqu'en 2017 au minimum.

Nous nous sommes efforcés au vu de nos compétences respectives d'élaborer un budget communal contraint, de poursuivre à nouveau nos actions, qui garantissent un service de qualité, de proximité mais aussi un sentiment de bien-être et mieux vivre sur la commune.

Grâce à une situation financière saine, une gestion rigoureuse des dépenses et des modalités rationnelles de fonctionnement des services que nous saurons trouver les solutions et les moyens de mener à bien nos projets durant ce mandat. C'est au travers d'une réorganisation, d'une mutualisation, d'une réévaluation des travaux qui conduiront à une meilleure optimisation du service rendu que nous serons opérationnels.
C'était un engagement électoral de 2014 et nous espérons pouvoir le tenir, nous ne voulons pas augmenter la fiscalité des ménages qui voient déjà leur pouvoir d'achat se réduire.

Par ailleurs, le poids des transferts de charges (permis de construire, passeport) de l'Etat vers la commune nous oblige à revoir notre organisation en interne et notre collaboration avec les autres communes de la communauté de communes. Le coût de ces services ne doit pas être uniquement porté par Jarny et les Jarnysiens. C'est aussi cela la solidarité.

Considérant cette situation comme injustifiable, les élus que nous sommes, soutenons les actions du Maire et des associations d'élus locaux et demandons :
- le réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat
- un arrêt immédiat des transferts de charges, source d'inflation de la dépense.

Catherine GUILLON et Denis WEY
Groupe des Verts *"Jarny unir les volontés"*

2DE GUERRE MONDIALE ET RÉSISTANCE

Jarny

la maison d'elsa

DU 5 AU 30 MAI

* EXPOSITIONS *

« Si la Résistance m'était contée »

HALL - MAISON D'ELSA

« La Seconde Guerre mondiale à Jarny »

HALL - MÉDIATHÈQUE

* INAUGURATION *

MARDI 5 MAI / 20H

THÉÂTRE - MAISON D'ELSA

* CONFÉRENCE *

par ALAIN AMICABILE

« Si la Résistance m'était contée »

MARDI 5 MAI / 14H (SCOLAIRES)

et **20H30** (TOUT PUBLIC)

THÉÂTRE - MAISON D'ELSA

* COMMÉMORATION *

Traditionnelle commémoration du 8 mai, place du Souvenir Français

VENDREDI 8 MAI / 10H30

DÉPART DU PARVIS DE LA MAIRIE

* PROJECTION *

Projection du film « Faire quelque chose » (témoignages de 34 résistants)

DIMANCHE 10 MAI / 14H30

LUNDI 11 MAI / 20H30

ESPACE GÉRARD PHILIPE

Service communication - culture - vie citoyenne / Ville de Jarny
Licence 3 - 1033124